





Chlorophylle

# ACCES A L'EAU ET A L'ASSAINISSEMENT AU PROFIT DE LA POPULATION NIGERIENNE DE LA COMMUNE DE INGALL 2011-2013

Convention de partenariat

Entre

## Association Les Enfants de l'Aïr

10 rue Kléber BP 529 - 87 005 Montauban Représentée par son président Philippe Gryn

Εt

#### **Association Chlorophylle**

76 rue des Vignes 87 350 Panazol Représentée par son Président Laurent Jarry

Il est convenu

#### <u>Article Premier – objet</u>

Cette convention régie les modalités de fonctionnement entre les partenaires, pour la bonne gestion des fonds alloués au programme par les bailleurs de fonds. Les deux partenaires œuvrent ensemble sur le programme "Accès à l'eau et à l'assainissement au profit des populations de Ingall (Niger)". Les enfants de l'Aïr sont maître d'ouvrage du programme avec l'appui technique de l'association Chlorophylle et de son agent sur place à Ingall, Ibrahim Alanga.

#### Article deuxième - décaissement

Les sommes seront créditées sur le compte de Chlorophylle au Niger :

Compte BIA N° 25110037744-96 Code banque H0040A Code Guichet 06001 Swift BIANNENI

L'agent de Chlorophylle est le seul à avoir un accès au compte de Chlorophylle. Chaque versement fera l'objet d'un reçu envoyé directement en France par courrier électronique, plus une copie du relevé de compte.

# Article troisième - échéancier

L'état des engagements financiers sera fait au plus près des dépenses et besoins.

Les versements se feront selon les modalités prévisionnelles suivantes :

Octobre 2011	Janvier 2012	Avril 2012	Septembre 2012	Décembre 2012
6 800 €	6 800 €	6 920 €	9 200 €	4 600 €

soit au total 32 200 €

## Article quatrième - rapport financier

Chaque versement fera au préalable l'objet d'une demande accompagnée d'un état d'avancement des dépenses engagées.

L'agent de Ingall fera passer régulièrement un tableau récapitulant les dépenses engagées, et mettra dans une main sûr les justificatifs originaux pour les faire passer en France. Il en fera une photocopie pour ses archives et un scan pour envoi en France.

Montauban, le12 octobre 2011

Pour les Enfants de l'Aïr

Philippe Gryn

Pour Chlorophylle

Laurent Jarry

Les enfants de l'Air - France Niger

Association humanitaire
BP 529 - 82005 MONTAUBAN Cedex

Tél/Fax: +33(0)5 63 63 29 68

courriel : enfants-air@orange.fr site : www.enfants-air.com